

Négociation nationale en date du 12 décembre

Dans un premier temps, permettez-moi de vous remercier de votre mobilisation exemplaire des derniers jours, encore ce matin, 19 autobus ainsi que plusieurs personnes se déplaçant par eux-mêmes, pour assurément près de 1500 personnes du SERM présentes à la manifestation du Front commun régional à Joliette. Au total, la foule a été estimée à plus de 5000 personnes.

Pour avoir discuté avec de nombreux d'entre vous ces derniers jours, vous êtes impatients de savoir ce qui se passe réellement dans la négociation nationale et avec raison. Sachez que nous transférons rapidement tous les communiqués et Info-négo provenant tant du Front commun que de notre fédération. Soulignons au passage que la FSE a évidemment sa propre table pour négocier tout ce qui touche le côté sectoriel. Il y a donc deux tables de négociations en éducation puisqu'il y a deux fédérations.

Du côté intersectoriel, la partie patronale a déposé une offre le 6 décembre dernier, celle-ci est de 12,7 % se déclinant ainsi :

1 avril 2023 : 4,3 %

1 avril 2024 : 2,3 %

1 avril 2025 : 2,1 %

1 avril 2026 : 2,0 %

1 avril 2027 : 2,0 %

Rappelons que l'inflation prévue pour cette période est de 18,1 % (en tenant compte de la portion de 2022).

Du côté de la retraite, la partie patronale a retiré toutes ses demandes, celle qui haussait l'âge de la retraite à 57 ans et celle sur la coordination du RREGOP et de la RRQ, qui était grandement défavorable.

Peu d'avancée du côté des droits parentaux et d'une contribution aux assurances collectives.

Pour le moment le front commun n'a pas fait de contre-offre officielle, il s'est montré ouvert à étendre le contrat de travail sur 5 ans au lieu de 3 ans mais maintient la demande d'un mécanisme permettant d'ajuster le salaire à l'IPC et un enrichissement supérieur à ce dernier.

Du côté sectoriel, le gouvernement fait preuve d'une grande intransigeance, bien qu'il ait retiré plusieurs de ses demandes, il campe sur ses positions relativement à la composition de la classe, une fermeture complète relativement au télétravail et revient constamment avec sa demande de flexibilité.

Dans l'idée de faire avancer la négociation, la FSE a déposé une offre exploratoire recentrée vendredi dernier, offre qui maintient nos priorités relativement à la composition de la classe, à la réduction de la tâche et des ajustements relativement à la rémunération. En guise de flexibilité, la FSE est prête à explorer la demande patronale portant sur les affectations. C'est-à-dire que les enseignantes et enseignants réguliers soient affectés avant le 30 juin (ce qui est déjà le cas), que les nouveaux postes réguliers soient attribués avant le 30 juin et que les contrats soient attribués plus tôt.

Pour le moment, une seule rencontre a été faite suivant le dépôt de cette offre, d'autres rencontres sont prévues cette semaine.

Tel que mentionné, nous vous ferons parvenir toutes nouvelles informations aussitôt qu'elles seront disponibles, malheureusement souvent les nouvelles paraissent dans les médias parce que le gouvernement semble vouloir négocier via ceux-ci. Souhaitons que le premier ministre se fera plus silencieux dans les prochains jours et qu'il y aura des développements sérieux aux différentes tables.

Solidarité!

Jean-Louis Bray

Président

SERM